

Province de HAINAUT
Arrondissement de TOURNAI
Administration Communale
de et à Place n°2 –
7750 MONT DE L'ENCLUS

Tél. : 069.76.82.63 – 069.76.91.69
Fax: 069.76.97.82

site <http://www.montdelenclus.be>
e-mail info@montdelenclus.be

Réunion citoyenne du 04 décembre 2009

Riverains concernés : Rue Couture du Moulin, Place de Russeignies, Rue Labroye, Rue Guérissart, Rue des Champs, Rue du Trieu, Rue des Chapelles, Chaussée de Renaix, Rue du lait Battu, Rue de l'abattoir, Rue de la Cure, Place de la Gare, Rue des Joncs, Rue des Marais, Rue du Couvent

Présents :

Mr BOURDAUD'HUY J.P – Bourgmestre
MAS Magda – Echevine
WEYTSMAN G- conseiller communal
MANGAIN A-C – employée

Monsieur le Bourgmestre remercie l'assemblée et explique que c'est la dernière réunion citoyenne d'une série de 9, réparties en différents quartiers.

Le but de ces réunions est de vous exposer les différentes actions et orientations du Pouvoir communal, de vous donner la parole (observation, critique, les choses positives ou négatives,...)
De mieux adapter notre politique envers nos citoyens et de gérer notre Commune pour l'avenir de nos enfants.

Vu la crise économique, La Région wallonne présente un déficit important de ce fait, les Communes perçoivent de moins en moins de subsides. Toutefois, Mont de l'Enclus a présenté un boni de 700.000 euros au compte 2008.

1° Entretien des voiries

Année 2008 : Réfection des Rues du Trieu, Chapelles et Champs.
Rejointoyage des dalles de béton à la Rue Rouge-Croix.

Année 2009 : Réfection des Rues Bas-Rejet, Chemin Fils, Vieille Motte
Prochainement Rue Caumont.

Année 2010 et prochaines années: Réfection des Rues des Courbes,
du Rivage et Enclus du Bas

2° Inondations

Le problème des inondations est une de nos priorités.

Orroir : Rue Profondrieux : coût estimé à 750.000 euros pour la
réalisation de bassins d'orages (travaux prévus en 2010)

Anseroeul : Marais du pré : coût estimé à 400.000 euros . Des
solutions commencent à se dégager

Un règlement est en cours d'élaboration pour identifier les zones
critiques et essayer de trouver avec les agriculteurs des solutions. La
Commune s'engage à indemniser le manque à gagner.

3° Plan de circulation

Le plan de circulation date de 10 ans, il a été adapté afin de limiter la
vitesse (poses de panneaux, de chicanes, contrôle de radar)

Les chicanes ont été posées suite à une décision prise par le Ministère de
l'Équipement et du Transport et ce afin de ralentir la vitesse. Ce n'est pas
la commune qui a décidé des emplacements.

Suite aux différentes réunions des idées ont été proposées par la
population à savoir :

- Pose de panneaux supplémentaires « Vous n'avez pas la priorité »
- Pose de réflecteurs anti-brouillard

En ce qui concerne les quads, des panneaux ont été également posés pour
les empêcher d'emprunter les sentiers. A ce sujet, Monsieur le
Bourgmestre demande la participation de la population (relever le n° de
plaque) pour sensibiliser les conducteurs.

4° Entretien de la Commune

Notre commune a été reconnue, selon une enquête du Ministère de la
Région Wallonne, comme un bel exemple de propreté mais il y a encore
du travail. Nous ramassons beaucoup de cannettes dans nos fossés, nous
allons donc acquérir 6 filets pour inciter les cyclistes à jeter leurs
cannettes dedans.

5° Tourisme

La maison des randonneurs a ouvert ses portes en juillet et août avec des plages plus larges (7 jours sur 7). Vu le succès, nous envisageons de réitérer cette initiative.

Nous avons fait l'acquisition d'un terrain à la Rue du Renard (près du centre) pour en faire un parking.

Nous avons posé notre candidature auprès de Monsieur le Ministre ayant le Développement rural dans ses attributions pour obtenir des subsides afin de pouvoir l'aménager en parking « naturel » (pas de béton)

6° Bibliothèque

Des travaux ont été réalisés dans l'ancienne maison Fleurquin pour y accueillir la future bibliothèque (350.000 euros). Son ouverture est prévue dans le courant de l'année 2010 . Il y a actuellement 100 lecteurs, notre souhait est que la population y participe davantage.

7° Espace numérique

Des cours d'informatique sont actuellement donnés gratuitement le mercredi. Ces cours s'adressent aux personnes de tous âges. Des renseignements peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale.

8° Villages fleuris

Notre souhait est que notre entité soit reconnue comme faisant partie des plus beaux villages fleuris de wallonie picarde.

La commune a investi dans l'achat de bacs à fleurs et compte reconduire cette opération en 2010.

Nous invitons les citoyens à fleurir également leurs façades.

9° Installation du gaz

L'installation du gaz ne coûte rien à la Commune. C'est une opportunité pour nos habitants de pouvoir se diriger vers une autre alternative de chauffage moins onéreuse.

10. Sport

Les terrains de tennis ont été rénovés et un règlement a été voté pour limiter l'accès principalement aux habitants de l'entité.

Un espace multi-sport et un skate parc ont été construits à côté des terrains de tennis.

11° Ancienne école d'Amougies

Nous avons eu des contacts avec différents investisseurs qui voulaient développer, notamment, une infrastructure pour personnes âgées autour du « nouveau bâtiment ».

Malheureusement, en plus du coût élevé des bâtiments, des frais de notaire, il faut également procéder au désamiantage du site .

12° Aéroport

L'exploitant de l'aéroport a sollicité 2 permis, un pour les ULM expirant en 2028 et un pour les avions et les hélicoptères. Ce dernier a été annulé par Monsieur le Ministre LUTGEN qui propose une alternative à savoir : un centre de vacances.

13 °Pollution du Centre d'Amougies (Ets Cousaert)

La Spaque a confirmé que le site était pollué, mais que la pollution n'évoluait pas et qu'elle n'avait pas d'impact sur la santé des riverains. Il faut toutefois rester vigilant. La Spaque analyse les chiffres et va établir le rapport final.

Monsieur le Bourgmestre donne la parole à l'assemblée.

- Pourquoi l'Administration communale de Mont de l'Enclus n'a pas dépollué le site de l'Ecole d'Amougies ?
Ce n'est pas l'Administration communale qui est propriétaire mais la Communauté française et en plus on ne peut pas injecter de l'argent public dans le privé.
- Le riverain du Clair Logis souhaiterait que l'on intervienne auprès du propriétaire (Les heures claires) pour entretenir le jardin et procéder à une dératisation étant donné que le bâtiment n'est plus occupé.
- Concernant les chicanes, il est demandé de réfléchir pour sécuriser les cyclistes, pour trouver une solution pour les rendre plus visibles, pourquoi les avoir posées devant les habitations. Lors des différentes réunions des remarques ont déjà été émises, Monsieur le Bourgmestre fait savoir que ce sont des bordures collées et qu'elles sont donc amovibles.

- Concernant la circulation à la Rue du Trieu limitée à 10 T, il serait judicieux de mettre un nouveau panneau (10 T) au bas de la Rue Labroye et de limiter la vitesse.

Pour ces points relatifs à la circulation Monsieur le Bourgmestre va convoquer le Met pour amender le plan de circulation en fonction des propositions faites durant ces réunions.

- Il est demandé de créer un évitement devant chez Monsieur ANTOIN (Rue Guérissart) pour permettre à son fils, handicapé, de pouvoir embarquer et débarquer aisément d'une voiture.
- Concernant la circulation dans le bois, nous entretenons l'accès allant de la Tour au Viershaere, une année sur deux, avec la Commune de Kluisbergen. Nous ferons tout pour maintenir la circulation en voiture dans le bois et ce pour permettre son accessibilité aux personnes âgées.
- Nous espérons être retenu pour relancer les opérations de Développement rural, qui permettent aux citoyens de participer activement à la création de projets et ainsi répondre à vos attentes à savoir :
 - Infrastructure pour les piétons, les cyclistes (montée de l'Enclus Haut, entre Amougies et Russeignies)
 - Aménagement de la Place de Russeignies
 - Aménagement parkings à l'Enclus du Haut
- Proposition de placer un panneau (style totem) à la Place d'Amougies indiquant la direction des autres communes
- Silos Talpes
Monsieur le Bourgmestre retrace l'historique du dossier.
Le propriétaire avait proposé de réaménager la tour en appartements, Suite à l'enquête publique ayant entraîné des réclamations, le Collège communal a tenu compte des remarques de la population et a délivré un avis défavorable.
- Concernant le parc de la Cure et la rue de la Cure
 - nettoyage fréquent de la Rue de la Cure (feuilles, égout bouchés)
 - placer un panneau pour interdire les mobylettes
 - placer des jeux pour les enfants
- Inondations
Les habitants ont exposé leurs problèmes des solutions ont été proposées.
Monsieur le Bourgmestre a proposé de contacter les habitants des

Rue Labroye, sur place, dans le courant du mois de janvier.

Monsieur le Bourgmestre remercie l'assemblée et fait savoir qu'il est toujours disponible pour aider la population.



Le Bourgmestre

BOURDEAUD'HUY J.P